

Forces, faiblesses

et enjeux du Massif central

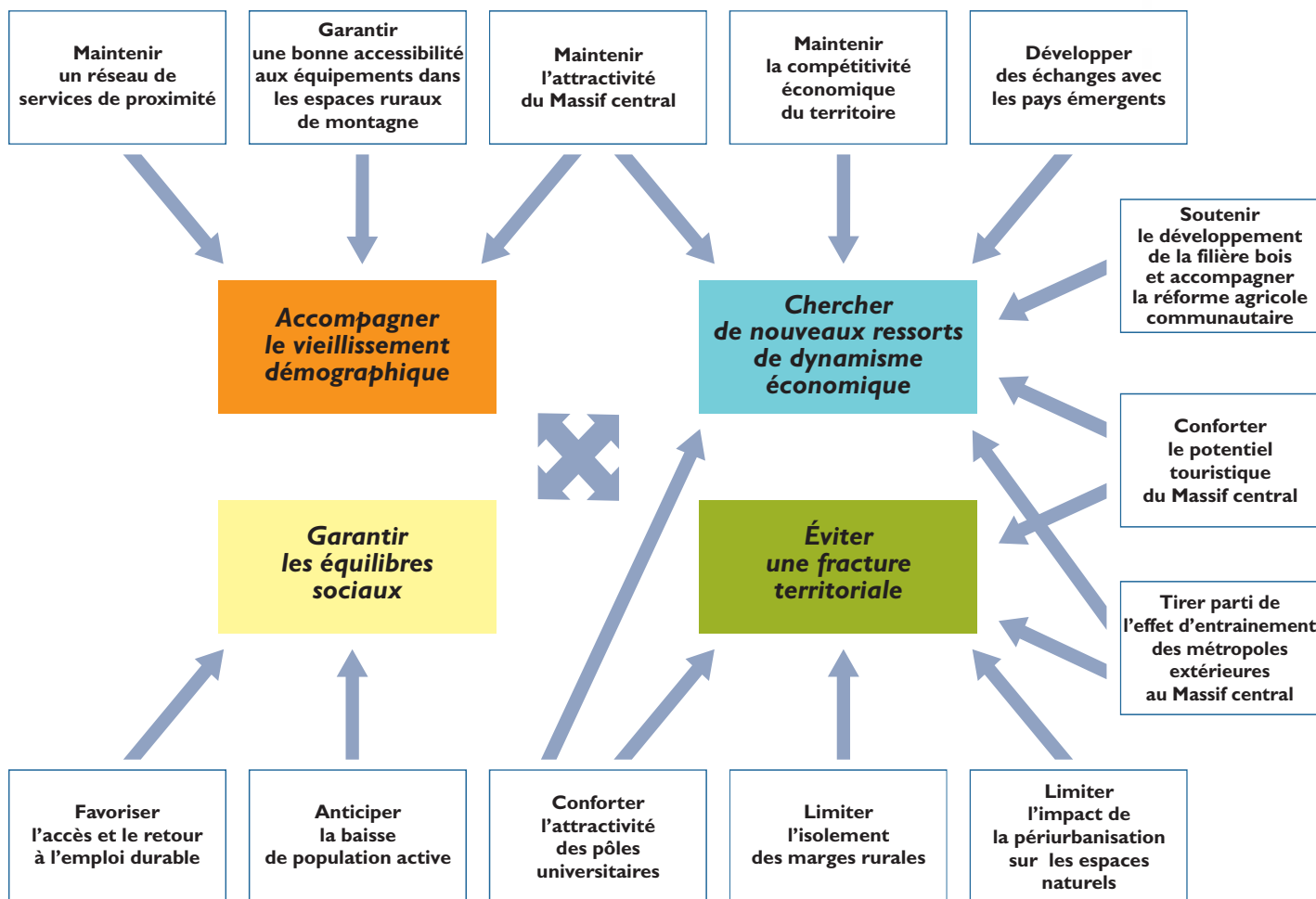
Une population à nouveau en croissance mais le poids démographique du Massif central s'atténue

Le Massif central a aujourd'hui retrouvé une croissance de sa population qu'il n'avait plus connue depuis la fin des années 1950. Ainsi, en 2007, avec près de 3 850 000 habitants, le Massif central a gagné 14 400 habitants par an depuis 1999. Cette progression significative (+ 0,4 % par an) contraste avec la baisse enregistrée depuis plusieurs décennies. Le Massif central représente 15,5 % de la superficie de la France métropoli-

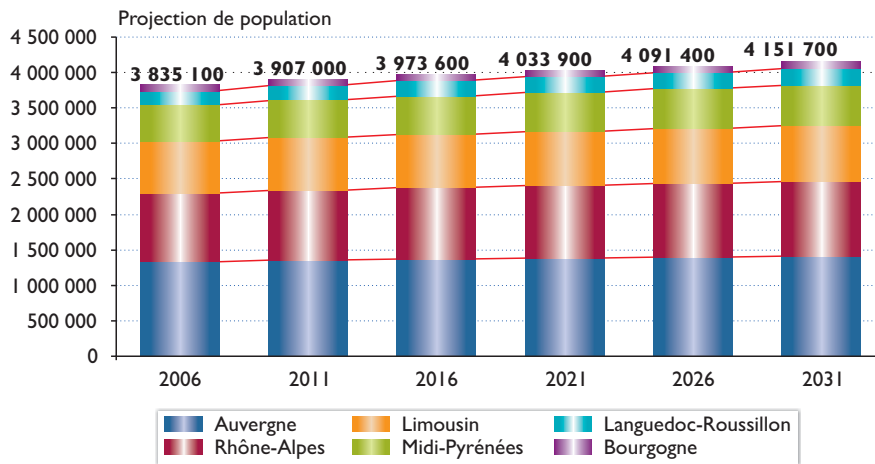
taine mais seulement 6,2 % de sa population. Son poids démographique n'a cessé de diminuer : en 1975, 7,3 % de la population française résidait dans le Massif central.

Le dynamisme démographique récent de ce territoire reste en effet inférieur de moitié à celui constaté en France métropolitaine. Comparé aux autres massifs français, c'est celui où la croissance de la population est la plus faible. ▶

Principaux enjeux du Massif central



► Une population orientée à la hausse



* Partie de la région incluse dans le Massif central.

Source : Insee, Projections de population - Omphale 2005 scénario central

Le maintien de l'attractivité démographique : un enjeu crucial pour l'avenir du Massif central

La croissance récente de la population du Massif central repose entièrement sur son attractivité retrouvée car un déficit naturel persistant freine toujours son évolution démographique. Cette attractivité résidentielle trouve notamment son origine dans un cadre de vie de qualité, une pression foncière moins forte et probablement un coût de la vie plus modéré que dans de nombreux autres territoires.

Les politiques d'accueil de nouvelles populations mises en place par les acteurs publics y ont sans doute également contribué.

Au-delà de son impact positif sur le dynamisme démographique du Massif central, l'attractivité est également un atout pour ses territoires.

Premièrement, les personnes en âge de travailler, majoritaires parmi les nouveaux arrivants, ont permis d'enrayer la baisse de population active observée au cours des décennies précédentes. Deuxièmement, les nouveaux arrivants sont souvent plus qualifiés que la population résidente. Enfin, l'arrivée de nouvelles populations dans certains territoires ruraux a permis de conforter, voire de renforcer, les commerces et services présents sur le territoire. À court et moyen termes, un premier enjeu pour le Massif central sera de préserver, voire de renforcer son attractivité.

En effet, la poursuite de la croissance démographique dépendra intégralement du niveau de son attractivité. À l'horizon 2030, si les comportements migratoires observés sur la période 2001-2006 ne connaissent pas de changement profond, si la fécondité se maintient au niveau observé en 2006 et si les gains d'espérance de vie perduraient, la population du Massif central atteindrait 4 152 000 habitants, soit 8 % de plus qu'en 2006. Cette croissance démographique serait atténuée si l'attractivité du Massif se réduisait.

Un second enjeu sera de prévenir le risque d'une fracture démographique entre les territoires en fort développement situés dans les espaces urbains ou sous influence urbaine et les territoires au dynamisme moindre situés dans les espaces ruraux de montagne. ►

Une armature urbaine riche en fonctions métropolitaines

Si le caractère rural et en partie montagneux du Massif central reste marqué, il dispose d'un maillage urbain qui le distingue des autres massifs français. Son armature urbaine est dense et constituée de trente aires urbaines de grande, moyenne et petite tailles. Elle est dominée par trois pôles majeurs (Clermont-Ferrand, Limoges et Saint-Étienne), sur lesquels peut s'appuyer son développement économique et démographique. Deux ensembles urbains de plus de 500 000 habitants se

dessinent : l'un autour de Clermont-Ferrand et l'autre autour de Saint-Étienne.

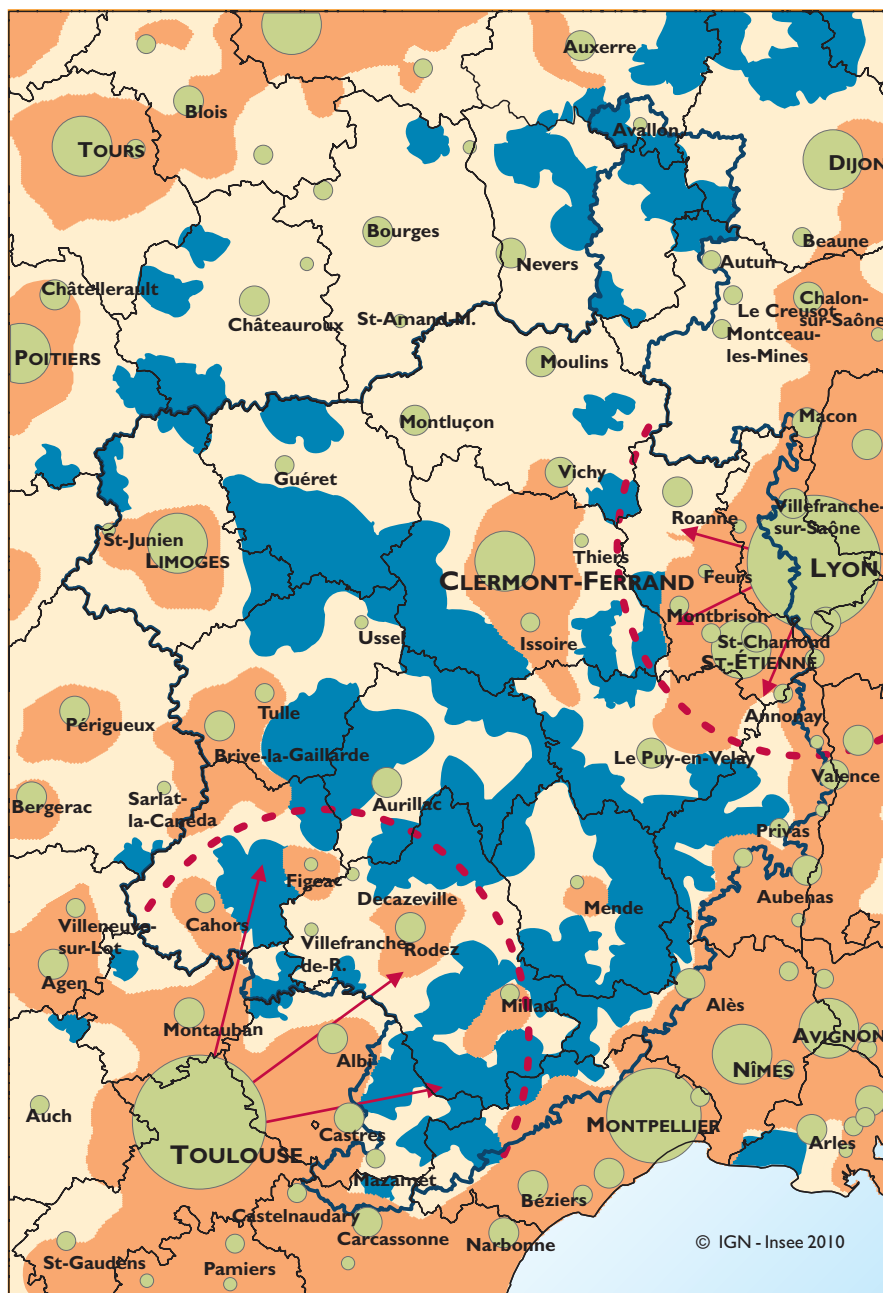
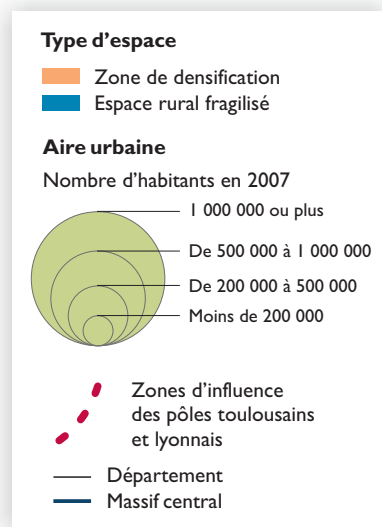
La présence de grandes agglomérations est un atout majeur pour le Massif central puisque les métropoles concentrent les grandes fonctions économiques, administratives et politiques qui participent au développement et au rayonnement des territoires. Globalement, le Massif central peut compter sur plus de 53 000 cadres et chefs d'entreprise travaillant dans les cinq grandes fonctions métropolitaines (conception et recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs). Ces emplois à contenu décisionnel élevé représentent 5,7 % de l'emploi total des aires urbaines du Massif, soit une proportion conforme à leur taille.

Au sein des fonctions métropolitaines, une des forces du Massif central est liée à son investissement dans l'innovation et la recherche, porté par les pôles clermontois, limougeaud et stéphanois. La fonction de conception et recherche constitue en effet l'un des socles de l'attractivité économique des territoires. Dans le Massif central, 9 300 cadres travaillent dans cette branche d'activité. Avec 26 % des cadres des fonctions métropolitaines dans la conception et la recherche, le pôle clermontois se situe même bien au-dessus de la moyenne nationale (22 %). Dans ce domaine, l'existence de trois grands pôles universitaires (Clermont-Ferrand, Limoges et Saint-Étienne) est un atout important.

Néanmoins, trois faiblesses structurelles pourraient fragiliser ces pôles. Les effectifs de chacun d'eux apparaissent peu élevés par rapport aux pôles universitaires extérieurs au Massif (tels que Lyon ou Toulouse). Leur attractivité est généralement limitée à la partie Nord du Massif.

Enfin, à moyen terme, leur nombre d'étudiants pourrait diminuer en raison de la tendance démographique à la baisse du nombre de jeunes. Le développement de synergies entre ces pôles, de filières spécifiques ou un positionnement national permettant d'élargir un recrutement encore essentiellement interne au Massif central sont quelques pistes d'actions possibles pour pallier ces faiblesses. ►

» Des dynamiques territoriales contrastées



Source : Insee, Recensements de la population

Concilier vocation résidentielle et développement durable dans les territoires ruraux sous influence urbaine

Dans le Massif central, l'espace rural regagne des habitants. Le taux de croissance récent de la population rurale (+ 0,3 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006) marque un tournant dans l'histoire démographique de ce territoire caractérisée par de fortes baisses au cours des deux décennies précédentes (- 0,5 %). Cette progression moyenne masque toutefois une forte disparité entre les communes de

l'espace rural sous influence urbaine et le reste des communes rurales, notamment celles situées dans les territoires les plus montagneux.

Les communes rurales en périphérie des pôles urbains sont ainsi les grandes bénéficiaires du rebond démographique du Massif central. Attirant essentiellement des jeunes familles, la population active ayant un emploi y progresse beaucoup plus vite que dans les autres types d'espace (+ 17 % de 1999 à 2006).

Mais les emplois proposés ne s'y développent pas dans les mêmes proportions (+ 10 %).

Le rapport entre emplois et actifs résidents, déjà très déséquilibré, se détériore. L'espace périurbain confirme ainsi sa vocation résidentielle : il constitue de plus en plus un réservoir de main-d'œuvre pour les pôles urbains. Ce déséquilibre croissant entre les lieux de résidence et les lieux offrant des emplois tend à accroître les déplacements domicile-travail. Sur ces territoires, le défi pour le Massif central sera de promouvoir et accompagner une dynamique de développement nécessaire à l'essor du Massif, mais respectueuse de l'environnement (incluant notamment la limitation des émissions de gaz à effet de serre).

La poursuite de l'étalement urbain dans cet espace encore riche en activités agricoles risquerait également de se traduire par une progression des espaces artificialisés si les pouvoirs publics ne veillaient pas à contenir cet étalement. Ce risque dessine un autre enjeu pour le Massif central visant à garantir une évolution équilibrée entre les espaces résidentiels et les espaces naturels et agricoles afin de limiter les conflits d'usage et de maîtriser la consommation d'espace. Mais ce développement des couronnes périurbaines peut aussi constituer une opportunité pour les producteurs locaux avec des perspectives de développement

de marchés de proximité et de circuits courts de distribution. ▶

Les espaces ruraux de montagne fragilisés par leur déclin démographique et leur faible accessibilité aux services

Contrairement à l'espace rural sous influence urbaine, les territoires ruraux de montagne connaissent une situation démographique moins favorable.

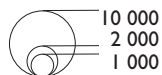
Ainsi, le Morvan, le plateau de Millevaches, la Sologne bourbonnaise, les massifs de l'Artense, du Cézallier, du Sancy, des Combrailles et du Livra-

dois-Forez restent encore à l'écart de la croissance observée dans les autres zones rurales du Massif central.

Ces espaces ruraux sont peu densément peuplés et présentent un vieillissement prononcé de leur population. Si certains territoires comme les Cévennes ou le Morvan bénéficient d'une attractivité renouvelée, elle est essentiellement le fait des seniors et tend à renforcer le vieillissement de la population. Le maintien, voire le développement des équipements et des services dans des zones où l'habitat est dispersé et où l'accessibilité est déjà la plus faible constitue une difficulté particulière.

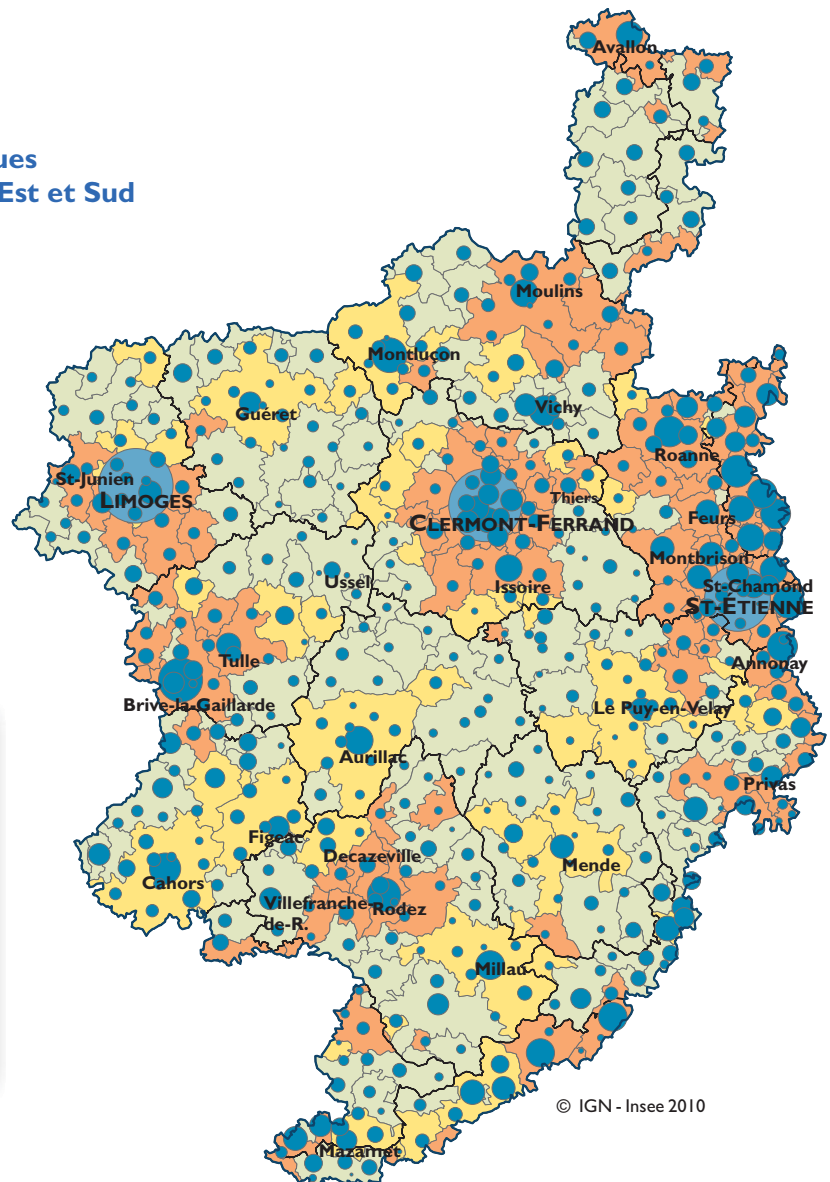
►► Forte attractivité des métropoles économiques et des bordures Est et Sud

Nouveaux arrivants dans le Massif central 2001-2006



— Département
— Massif central

- Sur représentation marquée des actifs parmi les arrivées dans le Massif central rapportée à la moyenne (55 %)
- Sur représentation marquée des retraités parmi les arrivées dans le Massif central rapportée à la moyenne (16 %)
- Part des actifs et des retraités parmi les arrivées dans le Massif central conforme à la moyenne



Source : Insee, Recensement de la population 2006

En effet, dans ces espaces, le temps d'accès aux équipements et aux services s'avère plus long que dans le reste du territoire rural.

Le Massif central concentre près de la moitié des bassins de vie les plus défavorisés en matière d'accessibilité aux services : 10 des 22 bassins dont la population est à plus de 30 minutes des services intermédiaires⁽¹⁾ sont situés dans le Massif. Dans ces espaces ruraux, les équipements structurent des bassins d'accessibilité peu peuplés qui sont, en outre, irrigués par des pôles de services eux-mêmes de petite taille.

À moyen terme, les zones de montagne risquent donc d'être fragilisées par leur déclin démographique et par leur faible accessibilité aux services, les deux phénomènes étant généralement liés. Le développement de nouvelles formes de services (tels que les points multiservices, les réseaux de services publics ou la télémédecine) pourrait être un des leviers permettant de limiter cette fragilité.

La capacité de ces territoires à attirer de nouveaux arrivants et à les retenir constituera sans doute une autre des clés pour atténuer cette fragilité. Même si elle accentue parfois le vieillissement de la population, l'attractivité de ces territoires de montagne (notamment auprès des seniors) permet le maintien de l'activité. Ces nouvelles générations d'arrivants auront sans doute des aspirations et des besoins différents de celles qui y vivent aujourd'hui (populations en meilleure santé, jeunes retraités, utilisation des nouvelles technologies...).

Se dessine, en corollaire, un enjeu pour le territoire : assurer une offre de logement, un niveau de vie et des conditions de travail adéquats aux personnes travaillant dans ces territoires.

D'autres pistes peuvent être également explorées, et notamment celles s'appuyant sur la qualité de l'environnement, le développement des éco-activités ou encore le tourisme. ▶

Assurer le renouvellement de la population active : un enjeu majeur pour le Massif central

La population active a suivi une trajectoire similaire à celle de la population. L'emploi recule dès les années 1960 et

connaît jusqu'en 1990 une évolution opposée à la tendance nationale. Depuis 1999, la plupart des zones d'emploi du Massif ont cependant retrouvé une croissance de leur population active et de l'emploi grâce à une attractivité renouvelée.

La population active du Massif central reste globalement moins qualifiée qu'au niveau national en dépit de la présence de trois pôles universitaires sur son territoire. Ce constat s'explique sans doute par la faiblesse des débouchés pour les plus diplômés, qui se traduit par un solde migratoire particulièrement négatif chez les jeunes cadres. L'implantation et le développement d'activités susceptibles de les accueillir ou de les retenir constituent sans doute un enjeu pour le Massif central.

Ce territoire se distingue en outre par la faible activité des seniors qui crée un défi particulier face à la baisse attendue de la population active, dans un contexte d'allongement de la durée de la vie active. Le taux d'emploi des 55-64 ans y atteint 34,8 % contre 37,5 % en France métropolitaine, loin des objectifs fixés lors du Conseil européen de Lisbonne (50,0 % à horizon 2010).

À moyen terme, le vieillissement de la population active et la baisse probable du nombre d'actifs pourraient déboucher sur une opportunité pour le Massif central. Le nombre d'entreprises à reprendre devrait augmenter fortement et le besoin de renouvellement des chefs d'entreprise pourrait attirer des entrepreneurs extérieurs au Massif.

Le vieillissement de la population se traduira par un ajustement du marché du travail, sans doute déjà à l'œuvre, qui pourrait conduire à des tensions sur certains métiers (offre d'emploi supérieure à la demande) et favoriser l'attractivité du territoire pour les salariés. Ce scénario trace sans doute une voie optimiste.

Un scénario plus défavorable se dessinerait si l'attractivité du Massif demeurait insuffisante pour assurer le renouvellement de la main-d'œuvre (chefs d'entreprise comme salariés), induisant un risque fort pour la pérennité du tissu économique du territoire. L'enjeu pour le Massif central sera donc d'anticiper ses besoins de renouvellement et de mettre en place des politiques adaptées (notamment en matière

d'attractivité et de formation professionnelle et scolaire pour les jeunes qui sont déjà présents) afin de concrétiser ces opportunités. ▶

Un développement territorial équilibré grâce aux établissements de la sphère « présente »

Dans le Massif central, la sphère « présente » est très développée. Elle correspond à la part de l'appareil productif destinée à répondre directement à la demande de la population présente sur ce territoire (résidents permanents ou touristes). En 2007, elle concentre 67,4 % des emplois salariés dans le Massif (contre 65,0 % pour la province).

Cette part importante de la sphère « présente » suggère que les services rendus à la population sont, en moyenne, en adéquation avec les besoins de la population. C'est sans doute aussi un atout pour le Massif car les établissements de la sphère « présente » présentent moins de risques de délocalisation et sont moins exposés aux aléas de la conjoncture internationale. Mais la contrepartie réside dans un moindre effet d'entraînement sur l'économie.

Il existe par ailleurs plusieurs facteurs de fragilité pour de nombreux territoires du Massif.

D'une part, les espaces ruraux, notamment en zone de montagne, se caractérisent souvent par une faible densité économique. D'autre part, le Massif central présente une part élevée de territoires au risque de vulnérabilité accru en raison de leur forte spécificité sectorielle et de la concentration de leurs emplois dans un nombre limité d'établissements.

En effet, plus une zone est spécialisée dans un nombre restreint d'activités, plus l'impact d'un choc sectoriel sera fort, positif ou négatif selon le sens de l'évolution des secteurs concernés.

Dans les zones où les emplois sont concentrés dans quelques établissements, la fermeture, la délocalisation, la restructuration de l'un d'entre eux

(1) Commerces et services publics et privés relativement fréquents mais ne relevant pas néanmoins de la proximité immédiate. Par exemple : supermarchés, magasins de vêtements, opticiens...

peuvent avoir des répercussions importantes.

Dans le Massif central, 93 % des 345 100 établissements emploient moins de 10 salariés. Ce tissu de très petites entreprises est une force pour le Massif central car il permet d'assurer un développement équilibré en maintenant des activités économiques sur l'ensemble du territoire. Toutefois, les entreprises de petite taille peuvent avoir des difficultés à améliorer leur compétitivité et à se positionner sur le marché mondial.

Le tissu productif du Massif central semble par ailleurs peu dynamique. Même si le taux de survie des établissements est plus élevé dans le Massif qu'ailleurs, la proportion d'établissements de moins de 5 ans est sensiblement inférieure à la moyenne nationale (33,3 % contre 39,6 %). Ce moindre dynamisme trouve peut-être son origine dans l'attractivité économique encore insuffisante du Massif central. La présence d'infrastructures de

transport adaptées constitue l'un des facteurs déterminants du développement économique des territoires. Dans ce domaine, le Massif central a comblé une grande partie de son retard, notamment dans le domaine autoroutier.

Toutefois, il subsiste encore quelques faiblesses : une desserte ferroviaire limitée, notamment pour les lignes intra-massif, l'absence de lignes à grande vitesse, des communications est-ouest encore malaisées. De plus, le développement d'infrastructures « très haut débit », gage d'attractivité pour les entreprises et les familles, constitue un enjeu fort pour le Massif. ▽

Les métropoles toulousaine et lyonnaise : opportunité ou risque pour le Massif central ?

Globalement, la proximité des métropoles toulousaine et lyonnaise exerce une influence positive sur le territoire du Massif central.

Par leur effet d'entraînement, elles constituent des leviers économiques et permettent la diffusion de l'activité sur les territoires sous leur influence.

Par exemple, les métropoles toulousaine et lyonnaise « exportent » des cadres des fonctions métropolitaines vers le Massif central. Néanmoins, la proximité de ces grandes métropoles pourrait accentuer la différenciation des territoires et renforcer le risque de fracture territoriale entre des espaces dynamiques en périphérie de ces métropoles et le reste du territoire. ▽

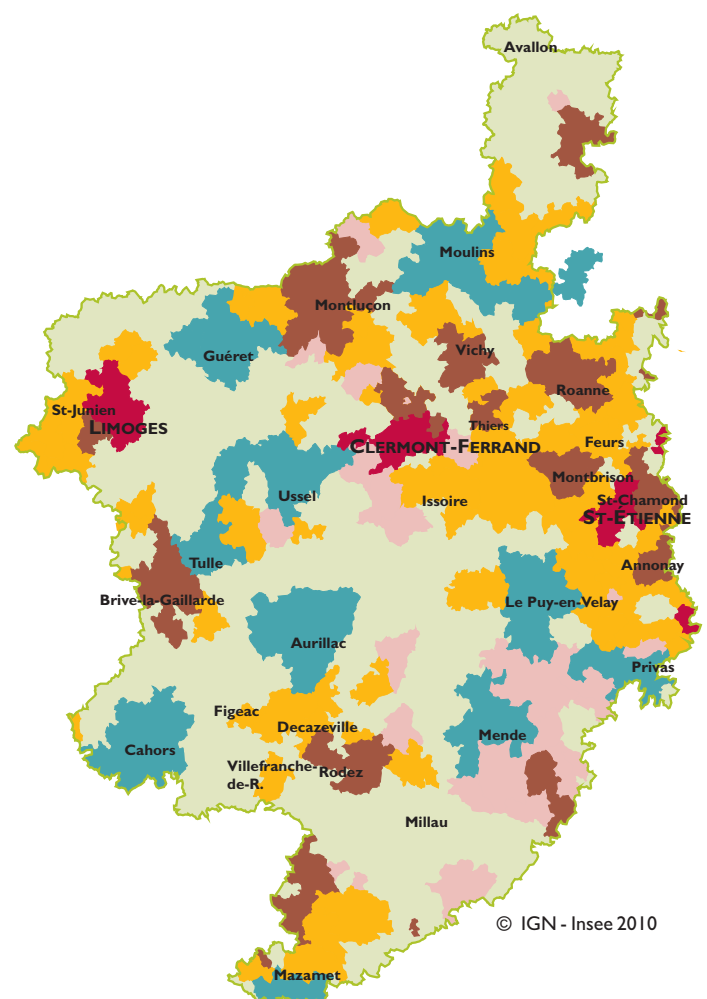
Industrie : la présence de centres de décision atténue les fragilités structurelles

Le Massif central dispose d'une réelle spécificité industrielle. En 2007, la part des effectifs industriels dans l'ensemble de l'emploi salarié est de 19,2 %, soit une part supérieure de deux points à ce que l'on constate pour la France de province.

Des territoires aux enjeux économiques contrastés

Bassins de vie :

- à forte densité économique centrés sur une métropole
- centrés sur un pôle urbain avec une surreprésentation de la sphère présentielle
- sous influence urbaine avec une part souvent élevée de l'industrie
- à l'empreinte industrielle très marquée
- ruraux avec une surreprésentation de la sphère présentielle
- ruraux avec une densité économique moindre



Source : Insee

Toutefois cette surreprésentation de l'industrie ne se retrouve pas dans tous les bassins de vie du Massif et masque une concentration de l'activité industrielle dans quelques territoires : la prégnance industrielle est très nette dans le quart nord-est du territoire et dans les grandes métropoles du Massif.

Dans le Massif central comme sur le reste du territoire national, l'emploi industriel est en recul constant depuis une trentaine d'années. Si elle traduit des difficultés réelles dans certains secteurs d'activité industriels, cette baisse de l'emploi industriel est aussi révélatrice de gains de productivité dans d'autres.

Davantage que la part de l'industrie, c'est la nature de certaines spécialisations industrielles qui peut être une source de fragilité.

Le Massif central est par exemple spécialisé dans certains secteurs connaissant des difficultés structurelles comme la métallurgie ou le textile. Ces deux secteurs regroupent respectivement 15,2 % et 5,2 % des emplois industriels (contre 11,0 % et 2,0 % pour la France métropolitaine).

Le Massif concentre aussi des emplois dans certains secteurs davantage soumis aux aléas conjoncturels tels que la fabrication d'équipements électriques et électroniques ou l'industrie du papier et du carton. Si cette dernière spécialisation handicape le territoire en cas de contraction de l'activité économique, c'est un réel atout dans les phases d'expansion.

Au-delà de difficultés conjoncturelles, l'enjeu pour le Massif central est de maintenir la compétitivité économique du territoire. Une adaptation permanente à la concurrence internationale, le développement des échanges avec les pays émergents, un investissement dans des activités à fort potentiel de développement (technologies de pointe), des industries de niche et des activités de recherche et développement représentent quelques leviers d'actions possibles. La présence de centres de décision sur le territoire du Massif central (comme Legrand et Michelin par exemple) constitue, à cet égard, un atout. ▶

Agriculture, sylviculture : un atout pour le Massif central mais quelques fragilités à moyen terme

Les activités agricoles et l'industrie agroalimentaire jouent encore un rôle majeur dans l'économie du Massif central. Avec un haut niveau de professionnalisation de ses exploitations, l'agriculture du Massif dispose d'un savoir-faire et de productions de qualité. L'orientation « bovins viande » représente ainsi 40 % du secteur national. Dans le domaine des productions fromagères, le Massif central a commercialisé, en 2008, plus de 34 % du volume national de fromage classé AOC. L'industrie agroalimentaire et la présence de pôles de compétitivité sur le territoire du Massif central sont aussi des atouts. Enfin, la forte présence agricole dans ce territoire peu dense permet la préservation des paysages, ce qui conforte l'attractivité tant résidentielle que touristique du Massif.

Il existe toutefois quelques facteurs de fragilité et de risque. La nature des spécialisations agricoles (l'élevage est l'orientation technico-économique dominante) se traduit souvent par un faible revenu agricole.

Elle peut aussi induire une dépendance plus forte aux subventions ; la réforme de la politique agricole commune (PAC) constitue à cet égard un facteur de risque à moyen terme. Enfin, les contraintes réglementaires ou sanitaires de certains pays peuvent contrarier la volonté de développement à l'export et les productions fromagères du Massif.

À moyen terme, la filière bois deviendra sans doute un atout pour le Massif central. Avec la croissance probable des marchés, la ressource forestière importante du Massif présente un potentiel élevé tant dans le domaine du bois-construction que du bois-énergie. Le fort morcellement de la propriété limite encore le développement et l'organisation de la filière.

L'enjeu pour le Massif sera de soutenir le développement économique de la filière bois et d'en améliorer les conditions d'exploitation et de valorisation. ▶

Un potentiel touristique à conforter

Le Massif central dispose d'un potentiel touristique important. Grâce à son riche patrimoine naturel et touristique, c'est une destination privilégiée pour de nombreux touristes. Il intègre en totalité un parc national (Cévennes), six parcs naturels régionaux (Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez en Auvergne, Morvan en Bourgogne, Millevaches en Limousin, Causses du Quercy et Grands Causses en Midi-Pyrénées) et en partie quatre autres (Pilat, Monts d'Ardèche, Haut-Languedoc et Périgord-Limousin).

Avec le développement du tourisme de pleine nature et celui de santé et de bien-être, la présence de nombreuses stations thermales sur son territoire est aussi une force du Massif central.

Le territoire dispose en outre d'une capacité d'hébergement touristique substantielle. Au sein de ses divers équipements, il peut accueillir 550 000 personnes, soit 13 % de sa population résidente contre 9 % au niveau national. Ce rapport de la capacité d'accueil à la population résidente est plus important dans le sud-est du Massif (Cévennes), dans le massif du Sancy (stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore) et dans le Morvan. La population de ces zones peut ainsi plus que doubler en période estivale. Toutefois, le Massif central souffre sans doute d'une faiblesse au niveau de l'offre d'hébergement « haut de gamme », avec une capacité d'accueil limitée dans ce type d'équipements. Les hôtels 3 ou 4 étoiles ne représentent que 22 % de la capacité d'accueil hôtelière contre 35 % en moyenne en province. Pour l'hôtellerie de plein air, ce segment comprend 53 % des campings du Massif, contre 59 % en moyenne en province.

Le développement de son potentiel touristique constitue un enjeu fort pour le Massif central. La promotion d'une image « Massif central » qui ne serait pas seulement circonscrite à la Chaîne des Puys, traduisant une diversification, un renouvellement ou une reconfiguration de l'offre d'activités et d'hébergement pour un tourisme durable font sans doute partie des leviers utilisables dans ce domaine. ▶